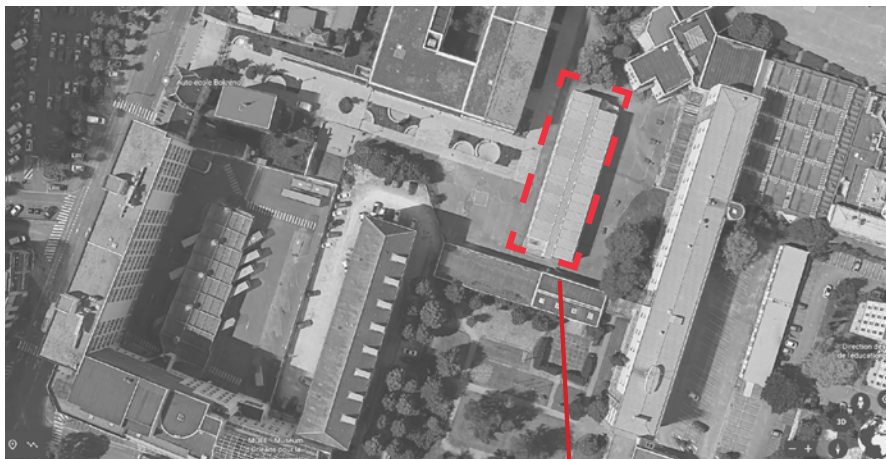


RENATURATION DU LYCEE POTHIER / ORLEANS



GENESE DU PROJET

La création de l'espace végétalisé du Lycée Pothier fait suite au **retrait de 83 bâtiments modulaires (soit 800m² de surface)** en octobre 2020, où une remise en état à l'identique était initialement prévue, à savoir de l'enrobé pour un budget de 90/100K€, et pour laquelle la Région Centre Val de Loire a confié une mission d'Assistant à Maitre d'Ouvrage à la société APHELIE.

L'idée de cette réalisation répond à une demande de Mme Pascale GAUTROT LAMOUREUX, Proviseure du Lycée Pothier, qui souhaitait apporter un espace que l'on traverse, où l'on s'assoie, et plus « vert » que dans une cour très minérale et sans point d'ombre central.

Afin de mieux comprendre les attentes de celles et ceux qui allaient utiliser cet espace et organiser ce projet de la conception à la réalisation dans le cadre de la mission d'AMO, nous avons travaillé en novembre 2020 avec la direction, les lycéens, les enseignants ainsi que le service maintenance du lycée Pothier pour établir le fil conducteur sur ce que pourrait être le futur espace végétalisé.

Le fruit de cette concertation collective des participants du lycée Pothier a amenée Elodie GAGNEUX (APHELIE) à faire appel à Amandine DIDELOT (Songes & Jardins) pour **imaginer et dessiner un espace reprenant les différents points de la concertation.**

ENTREPRISES INTERVENANTES:

EUROVIA (Démolition, réseaux)
Songes & Jardins (conception du jardin et des mobiliers)
Croixmarie (tutorat)
Bourdin (terre et plantations)
Arcadie (pose des gabions)
Spie (éclairage)

Lycée Gaudier Brzeska (fabrication et pose des mobiliers)

Ce projet les a conduites à prendre en compte l'amélioration par la renaturation d'un environnement urbain et minéral en centre ville, mais aussi à s'interroger sur la dimension pédagogique propre à ce projet, pour les futurs utilisateurs mais pas uniquement.

Le respect du budget alloué, soit 90/100K€, était également un paramètre important, ce projet étant nouveau et expérimental. Les prix et disponibilités des matériaux pour les mobiliers étaient très élevés au moment où les chiffrages ont été réalisés, aussi les entreprises titulaires du contrat cadre Région Centre - Val de Loire ont été consultées pour chiffrer les prestations VRD/Végétaux, électricité et fourniture de bois pour le mobilier extérieur.



AXES DE REFLEXION INTEGRES DANS LA CONCEPTION



USAGES:

- Intégration d'espaces ombragés, d'espaces détente et convivialité
- Conservation des flux de passage
- Balisage nocturne durant les périodes d'occupation (sécurité)
- Attentes courant faible pour éventualité espaces ou objets connectés, les usagers préférant actuellement privilégier l'espace naturel.

VEGETATION:

Retrouver un sol de qualité

Intégrer des arbres, arbustes et vivaces :
 -Plantés à l'automne et à distance définitive,
 -Adaptés au type de sol et à l'emplacement.

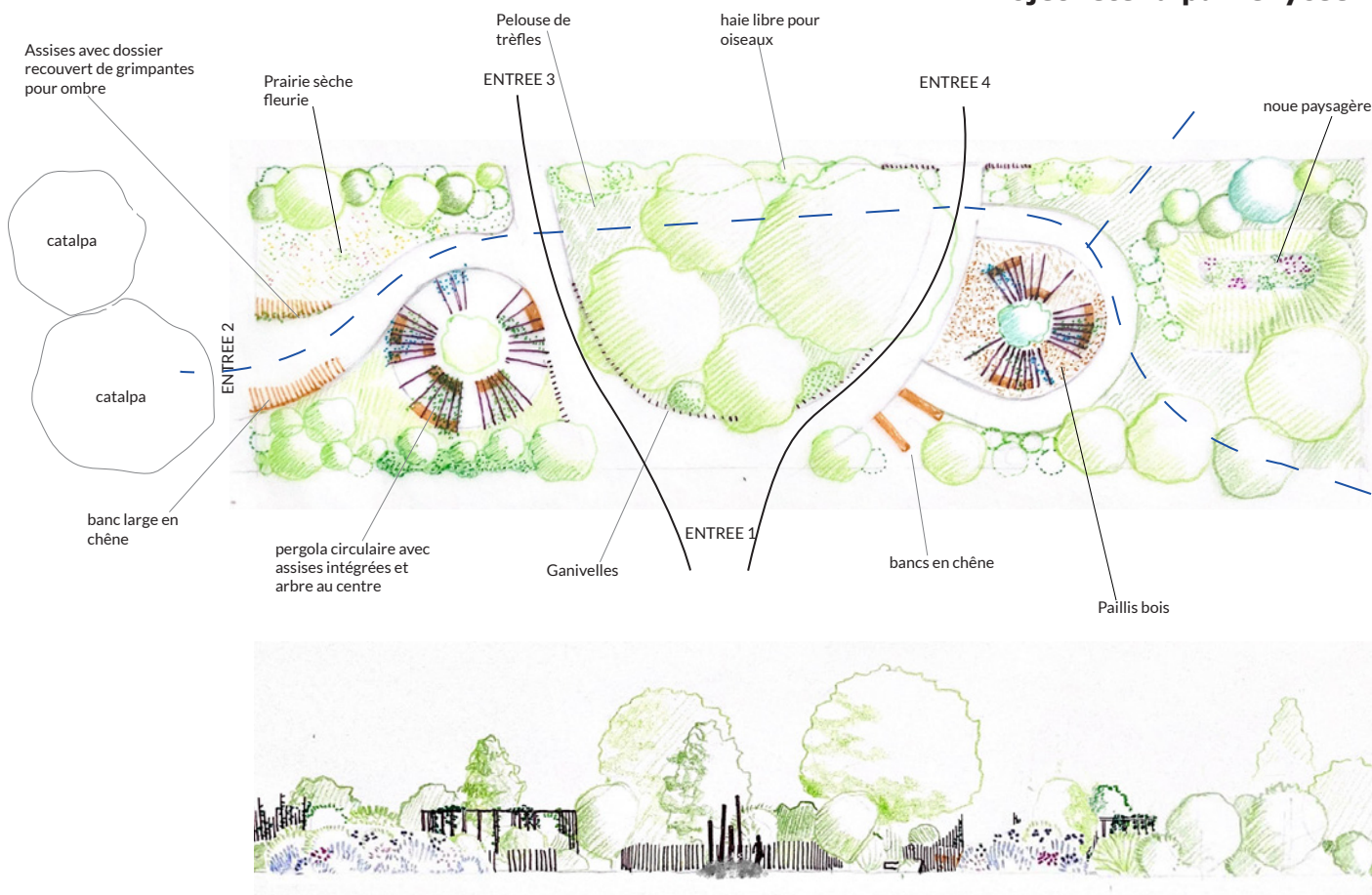
Pas de taille, port libre.

Des plantes auxiliaires et de la biodiversité.

Un couvert végétal pour éviter l'évapotranspiration et l'érosion du sol, résistant au piétinement et minimisant les tontes.



Projet retenu par le lycée





DEMARCHE ET QUESTIONNEMENTS:

Réflexion autour de la valeur ajoutée du projet, en plus de la forte dimension végétale :

-Ouvrir l'**aspect pédagogique** en impliquant un lycée partenaire sur la réalisation de mobiliers : proposition au lycée Gaudier BRZESKA pour faire du lycée Pothier un support pédagogique et inscrire les mobiliers dans un travail d'apprentissage durable et non jetable.

-Identifier les végétaux une fois installés

-Interroger la **possibilité de réemploi** sur l'utilisation des matériaux: calcaire sur les cheminements, poutres anciennes transformées en bancs.

-Sélectionner un herbier de **plantes résilientes** : résistance à la sécheresse, aux inondations potentielles, ne demandant pas d'entretien particulier afin d'éviter les nuisances sonores et les émissions de GES, et ne pas générer une surcharge de travail.

-Intégrer une forte **biodiversité** : floraisons étalées sur l'année, arbustes persistants, pas de taille nécessaire, pelouse variées, zone humide et mobilier intégrant des refuges (bois et galets de Loire).

-**perméabilité** des sols et collecte/percolation des eaux de ruissellement grâce à la noue plantée.

Le projet retenu sur les 3 présentés par Amandine DIDELOT en mars 2021 a mis en évidence deux points essentiels en faveur de la création des îlots de fraîcheur :

1/ La renaturation des espaces minéraux (cour d'écoles)

Cet espace végétal, à démarche progressive, est un îlot de fraîcheur dont les bénéfices seront appréciés par les utilisateurs mais aussi par la biodiversité qui s'y installera (dans les végétaux et les assises sur gabions des mobiliers).

L'espace planté permettra à l'eau de pluie de s'infiltrer, captée par la noue et les différents végétaux sélectionnés par Songes & Jardins en fonction de leurs besoins et de leur emplacement. Les arbres vont développer leurs branches et créeront un couvert végétal pour offrir des points d'ombre.

Le projet a été dessiné dans son état «adulte», mais les végétaux ont été plantés à un stade jeune pour une meilleure acclimatation.



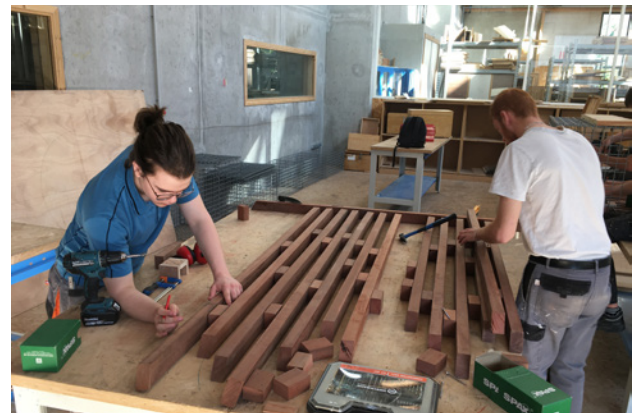


2/ Un axe pédagogique et éducatif :

Concernant le mobilier extérieur, AMO et conceptrice en ont proposé la réalisation aux élèves du lycée des métiers G. BRZESKA, à travers un chantier école et sous tutorat de l'entreprise CROIXMARIE, pour la fourniture des plans d'exécution et la fourniture du bois.

Mme LILLO, professeure au lycée, déjà très sensibilisée sur la végétalisation, a mis en place une démarche de reconnaissance des végétaux en collaboration avec les élèves. Des petits panneaux, positionnés au pied de chaque végétal, en indiquent le nom latin.

Cette démarche pédagogique suscite naturellement l'intérêt et la curiosité auprès des lycéens, qui ont vite pris leurs marques dans cette nouvelle bulle de verdure.



Recherches de bancs et assis-debout; Les tasseaux serviront de support aux plantes grimpantes afin d'apporter de l'ombre aux usagers

